



TITRE PROFESSIONNEL

SCÉNARISTE

SECTION SCÉNARIO

OBJECTIFS

Le métier de scénariste a évolué en France ces dernières années, en même temps que les modes de diffusion et les genres. Le scénariste doit pouvoir travailler seul·e ou en équipe, répondre à des commandes de plus en plus variées (formats très courts, séries, projets déclinés en plusieurs supports...), dans des économies également très diversifiées (du clip ou de la vignette Youtube, au film à effets spéciaux, en passant par le documentaire ou le jeu vidéo). La CinéFabrique dispense une formation qui prend en compte l'ensemble de ces évolutions et permet aux futur·es professionnel·les d'être au plus près des réalités et des attentes du métier.

Le scénariste invente et écrit des histoires dans le but de la réalisation d'une œuvre de fiction ou de documentaire pour le cinéma et/ou l'audiovisuel (unitaire TV/plateforme/web, série TV/plateforme/web). Qu'il invente entièrement l'histoire ou qu'il s'inspire d'une histoire existante (roman, fait divers...), il écrit en utilisant un langage spécifique au cinéma et à l'audiovisuel, fait d'images et de sons et structuré en « séquences » (ou scènes) présentant des situations et des dialogues. Il peut écrire et/ou réécrire seul·e ou en collaboration, pour le compte d'un·e réalisateur·ice et/ou d'un·e producteur·ice. Le travail de scénariste varie beaucoup en fonction du support pour lequel il écrit. Au cinéma, la temporalité est souvent plus longue que pour la télévision ou les plateformes. À la télévision, pour les plateformes ou pour le web, le cadre de l'écriture est souvent plus contraint (selon la « case », le public cible, la durée, la ligne éditoriale du diffuseur...).

Bloc 1 - Concevoir un projet de scénario pour une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Bloc 2 - Écrire le scénario d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Bloc 3 - Écrire un projet de série audiovisuelle

Bloc 4 - Intervenir en tant que script-doctor sur un scénario existant pour un projet de fiction cinématographique ou audiovisuel

Bloc 5 - Développer son professionnalisme dans le domaine du scénario cinématographique ou audiovisuelle

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : - 1^{ère} année (tronc commun) : 1225h de temps pédagogiques - 9 mois de début septembre à fin mai
- 2^{ème} année (spécialisation) : 1631 h de temps pédagogiques - 14 mois de début juin à fin juillet
- 3^{ème} année (alternance) : 1050h en entreprise et 595h en formation à l'école - 11 mois de fin août à fin juillet

Lieu : Présentiel - La CinéFabrique - 5 rue Communieu 69009 Lyon

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus. Pour tout besoin ou demande, nous contacter à info-handicap@cinefabrique.fr

Coût de la formation : - 1^{ère} et 2^{ème} années : la formation est gratuite
- 3^{ème} année : 24 000€ pris en charge par l'employeur

Méthodes et moyens pédagogiques : La force de l'enseignement de la CinéFabrique repose sur une pratique permanente, une expérimentation constante et des intervenant·es qui sont tou·te·s des scénaristes en activité. Les étudiant·es bénéficient d'espaces de travail, de soutien pédagogique et de matériel afin de développer leurs projets.

VALIDATION DU DIPLÔME ET OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le titre de « Scénariste » ([RNCP37500](#)) est inscrit au RNCP et est délivré par la CinéFabrique sur décision de France compétences en date du 24 avril 2023.

Les titres professionnels s'obtiennent après validation d'un ensemble de compétences nécessaires à l'exercice du métier visé. Pendant leur parcours à la CinéFabrique, les étudiants et étudiantes acquièrent ces compétences lors des modules pédagogiques, des périodes en entreprise et des tournages auxquels ils participent. À la fin de la 3ème année, un jury de certification se réunit et valide ou non l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention de la certification professionnelle. Le jury s'appuie sur les éléments suivants : le résultat des évaluations certificatives, le règlement de certification, la liste des candidat·es et le résultat des évaluations des périodes en entreprise.

Parallèlement, à la CinéFabrique Lyon uniquement, au bout de deux années, l'Université Lumière-Lyon 2 accorde aux étudiant.e.s 120 crédits (ECTS) qui valident le Diplôme Universitaire « Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia », ce qui leur permet d'entrer en Licence Professionnelle. En troisième année, l'Université Lumière-Lyon 2 leur accorde, sur décision du jury de Licence, la Licence Professionnelle "Technique du Son et de l'Image".

ET APRÈS

Débouchés :

- ♦ Scénariste
- ♦ Co-scénariste
- ♦ Dialoguiste
- ♦ Auteur·ice-réalisateur·ice
- ♦ Consultant·e (ou « script-doctor »)
- ♦ Lecteur·ice de scénarios
- ♦ Assistant·e réalisation

Depuis 2019 :

86%

d'insertion à 6
mois

100%

de réussite

0%

d'interruption de
parcours



ADMISSION À LA FORMATION INITIALE

Conditions d'inscription à l'examen d'entrée

- Être âgé de 18 à 26 ans dans l'année civile en cours,
- Être de nationalité française ou ressortissant.e de l'espace économique européen, ou à défaut bénéficier d'un titre de séjour en cours de validité,
- Aucun niveau d'étude n'est requis à l'entrée de la CinéFabrique.

Pour participer aux épreuves sélectives de l'examen d'entrée, les candidat.es doivent s'inscrire en ligne. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Parcoursup pour intégrer la CinéFabrique.

Cliquez [ici](#) pour plus d'information sur l'admission à la formation initiale.

OBTENTION DU TITRE PAR LA VAE

Les parcours VAE sont ouverts à toute personne, sans limite d'âge, de nationalité, de niveau d'études et de statut, et permettent de faire reconnaître son expérience professionnelle afin d'obtenir un de nos titres professionnels. Aucun minimum en terme de durée d'expérience n'est exigé. L'expérience peut avoir eu lieu en France ou à l'étranger, être actuelle ou passée, continue ou discontinue.

- Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024
- Les candidat·es doivent envoyer à formation.continue@cinefabrique.fr leur Livret 1 rempli ([Cerfa n°12818*02](#)) ainsi que toutes les pièces justificatives demandées

Pour en savoir plus sur la VAE, n'hésitez pas à nous contacter : formation.continue@cinefabrique.fr

Responsable Troisième année
Nicolas Jeanpierre
nicolas.jeanpierre@cinefabrique.fr

CONTACTS

Référente handicap
Claudie Chaize
info-handicap@cinefabrique.fr